

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION IMMOBILIER

**L'AN DEUX MIL SEIZE
ET LE TROIS JUIN**

A LA REQUETE DE :

Monsieur Roland Henri CORNUT, né le 23.02.1943 à AVIGNON (84), de nationalité française, Retraité, demeurant Le Point de Vue, 251 impasse des Hautes Roches, 06210 MANDELIEU LA NAPOULE, et élisant domicile en notre Etude,

Pour qui domicile est élu au Cabinet de Maître Guillaume FORTUNET, membre de la SCP FORTUNET, Avocats associés au Barreau d'AVIGNON, y demeurant 64 rue Thiers, se constitue et occupera pour la requérante sure les présentes poursuites de saisie.

EN VERTU DE :

La grosse en forme exécutoire d'un Acte de prêt passé aux minutes de Maître BORNE, Notaire en date du 13 janvier 2012.

D'une inscription de privilège de vendeur publié le 07 février 2012 Vol 2012 V n°608.

Et d'un Jugement rendu le 20 juillet 2015 par le Tribunal de Grande Instance d'AVIGNON, signifié selon acte en date du 08 septembre 2015, définitif.

Je soussigné Yannick SIBUT-BOURDE de la Société Civile Professionnelle Philippe TARBOURIECH & Yannick SIBUT-BOURDE, Huissiers de Justice associés à la résidence d'AVIGNON, Immeuble Le Giotto, 4 Rue Jean Althen,

Procédant en exécution des articles R322-1, R322-2 et R322-3 du Code des Procédures Civiles d'Exécution relatif aux procédures de saisie immobilière et de distribution du prix d'un immeuble à l'effet de recueillir les renseignements nécessaires à la rédaction du cahier des charges tendant à la vente aux enchères des immeubles ci-après désignés.

Me suis rendu ce jour, à 14 heures, en la commune d'AVIGNON, n° 12 Boulevard Notre Dame de France, dans une villa cadastré Section DS n° 130 pour 03 ares et 10 centiares,

A l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens qui y sont situés et appartenant à :

XXX

Etant à l'adresse, je rencontre Monsieur XX et Madame XX, propriétaire, qui après leur avoir décliné mes nom, qualité ainsi que l'objet de ma visite, ne font aucune difficulté pour que je procède à mes opérations.

Le bien saisi consiste en une maison datant des années 1960 qui est édifiée sur deux niveaux à savoir un rez-de-chaussée surélevé d'un étage et qui est pourvue d'un jardin, d'une courette et d'une dépendance.

La maison est couverte par une toiture en tuiles plates à deux versants d'eau dont chaque extrémité est longée par une gouttière.

Les murs de façades sont crépis et les rebords de fenêtres sont en béton.

La maison se compose de deux appartements distincts avec leur propre entrée, l'un à l'étage et l'autre au rez-de-chaussée

Le bien immobilier est orienté Est-Ouest et accolé le long de ses murs de pignon par des

maisons voisine.

On accède audit bien depuis la rue par un portillon en fer forgé ouvrant sur une courette desservant les deux entrées.

Cette courette a son sol en granito.

Elle est délimitée à l'Ouest par un muret crépi surmonté de grille, au Sud par un muret crépi en escalier et au Nord et à l'Est par les murs de la maison.

Le portillon est entouré de deux piliers crépis.

Un escalier maçonné avec garde-corps en fer forgé et marches et contremarches en granito permet d'accéder à l'appartement de l'étage.

Un placard poubelle fermé de deux portes en bois crépis situé au Nord sous la véranda de l'étage.

Une jardinière maçonnée située en bas des escaliers.

APPARTEMENT DE L'ETAGE

Le logement se compose d'une véranda, d'une cuisine, de trois chambres, d'un débarras, d'un cabinet de toilette et d'une salle d'eau.

VERANDA

On y accède depuis l'escalier extérieur par une porte métallique semi-vitrée simple vitrage.
Sol et plinthes carrelées.

Murs crépis peints.

Plafond peint à un versant d'eau.

Les murs Sud et Ouest sont percés de baies vitrées fixes et de quatre ouvrants à deux vantaux, le tout à châssis métallique simple vitrage.

Un radiateur électrique.

COULOIR D'ENTREE

Il forme un « L » renversé et dessert les pièces de l'appartement.

On y accède depuis la véranda en montant une marche carrelé et en passant une porte d'entrée à châssis bois à panneau muni d'un oculus vitré à un ouvrant doublé d'une grille avec verre fumé dépoli.

Cette porte est fermée par un verrou et une serrure à gorge.

Sol et plinthes carrelées.

Murs peints.

Plafond peint.

Un convecteur électrique.

Un placard mural fermé par une porte en bois à panneau.

CUISINE

On y accède depuis le couloir par une porte vitrée à petits carreaux fumés à verre dépoli à châssis bois.

Sol et plinthes carrelés.

Murs peints.

Plafond peint.

Une ventilation mécanique contrôlée.

Une porte fenêtre à châssis bois double vitrage à deux vantaux fermée par des volets pliables en bois ouvre à l'Ouest sur la véranda.

Le convecteur électrique n'est pas installé mais son branchement est existant.

Cette pièce possède une cuisine équipée en bois peint installée contre le pan Nord et l'extrémité Nord du pan Est.

Elle se compose de :

- Quatre placards hauts à une porte ;
- Un placard haut à deux portes ;
- Un placard bas à deux portes ;
- Quatre placards bas à une porte ;
- Trois tiroirs ;
- Trois tiroirs factices ;
- Une hotte électrique ;
- Un évier en faïence à deux bacs avec égouttoir et mitigeur ;
- Un plan de travail en mélaminé stratifié surmonté d'une crédence en mélaminé stratifié sauf au-dessus de la plaque de cuisson, la crédence étant en inox.

Contre le mur Sud de la pièce est fixé un meuble bas de cuisine en bois peint composé d'un placard à deux portes, d'un placard à une porte, d'un plan de travail en mélaminé stratifié surmonté d'une crédence en mélaminé stratifié.

CABINET DE TOILETTE

On y accède depuis le couloir par une porte en bois à panneaux.
Il s'agit d'une pièce aveugle.
Sol et plinthes carrelées.
Murs faïencés au deux tiers, le reste est peint.
Plafond peint.
Une ventilation mécanique contrôlée.
Un siège wc.

SALLE D'EAU

On y accède depuis le couloir par une porte en bois à panneaux.
Il s'agit d'une pièce aveugle.
Sol carrelé.
Murs faïencés jusqu'au plafond.
Plafond peint.
Une grille d'aération.
Un convecteur électrique.
Un meuble haut à trois portes miroirs et bandeau lumineux est fixé au-dessus du lavabo.
Un meuble bas de salle de bains composé d'un plan de toilette en mélaminé stratifié percé d'une vasque en faïence avec mitigeur sous lequel se trouve un placard à deux portes et quatre tiroirs.
Le côté Nord de la pièce est occupé par une douche maçonné composé d'un bac en résine avec douchette et mitigeur.

DEBARRAS

On y accède depuis le couloir par une porte en bois à panneaux.
Il s'agit d'une pièce aveugle.
Sol et plinthes carrelés.
Murs et plafond peints.
Une trappe d'accès au comble.
Une grille d'aération.

CHAMBRE NORD-EST

On y accède depuis le couloir par une porte en bois à panneaux.
Sol et plinthes carrelés.
Murs recouverts de papier peints.
Plafond peint.
Une fenêtre à châssis bois à quatre vantaux dont deux fixes, à simple vitrage, fermée par des volets métalliques pliables, ouvre à l'Est sur le jardin.

CHAMBRE EST

On y accède depuis le couloir par une porte en bois à panneaux.
Sol et plinthes carrelés.
Murs recouverts de papier peint.
Plafond peint.
Un convecteur électrique.

Une fenêtre à châssis bois à quatre vantaux dont deux fixes, à simple vitrage, fermée par des volets métalliques pliables, ouvre à l'Est sur le jardin.

Un placard mural sans porte côté Ouest : sol et plinthes carrelés, murs et plafond peints.

SEJOUR

On y accède depuis le couloir par un grand passage sans porte.

Le sol carrelé est recouvert de jonc de mer.

Plinthes carrelées.

Murs recouverts de papier peint.

Plafond peint.

Un convecteur électrique.

Une fenêtre à châssis bois à quatre vantaux dont deux fixes, à simple vitrage, fermée par des volets en bois pliables, ouvre à l'Ouest.

CHAMBRE SUD-EST

On y accède uniquement depuis le séjour par une porte en bois à panneaux.

Sol et plinthes carrelés.

Murs recouverts de papier peints.

Plafond peint.

Un convecteur électrique.

Une fenêtre à châssis bois à quatre vantaux dont deux fixes, à simple vitrage, fermée par des volets métalliques pliables, ouvre à l'Est sur le jardin.

APPARTEMENT DU REZ DE CHAUSSEE

On y accède depuis la courette extérieure par une porte d'entrée en bois à panneaux avec oculus vitrés et œillette, le tout fermé par une serrure trois points.

Il se compose d'un séjour, d'une cuisine, de deux chambres, d'une salle d'eau / wc, d'une buanderie, d'une véranda, d'un garage, d'un jardin et d'une terrasse.

COULOIR D'ENTREE

Il dessert les pièces de l'appartement.

Sol et plinthes carrelés.

Plafond peint.

Murs crépis peints.

Un convecteur électrique.

Une ventilation mécanique contrôlée.

GARAGE

On y accède depuis le couloir par une porte en bois à panneaux.

Sol en béton.

Murs et plafond crépis.

Un cumulus électrique de 150 litres qui alimente l'appartement de l'étage.

Un cumulus électrique de 200 litres qui alimente en eau chaude l'appartement du rez-de-chaussée.

La cuisine équipée se compose de :

- Deux placards hauts à deux portes ;
- Deux placards hauts à une porte ;
- Une hotte électrique.
- Un plan de travail carrelé surmonté d'une crédence assortie qui est percé à l'Est par un évier en inox à deux bacs avec égouttoir et mitigeur ;
- Deux placards bas à une porte ;
- Six tiroirs.

SEJOUR

On y accède depuis le couloir par un grand passage sans porte.

Sol et plinthes carrelés.

Murs et plafond peints.

Un convecteur électrique.

Une porte fenêtre à châssis bois à quatre vantaux simple vitrage dont un condamné, un à deux ouvrants et un à un ouvrant, le tout fermé par des volets bois pliables, ouvre à l'Est dans la véranda.

CHAMBRE SUD-OUEST

On y accède uniquement depuis le séjour par une porte en bois à panneaux.

Sol et plinthes carrelés.

Murs et plafond peints.

Une ventilation mécanique contrôlée.

Un convecteur électrique.

Une fenêtre à châssis pvc double vitrage à deux vantaux fermée par des volets pliables métalliques doublée d'une grille, ouvre à l'Ouest sur la courette.

Un petit placard mural avec étagères fermé par deux portes en bois.

VERANDA

On y accède depuis le séjour par la porte fenêtre et depuis la terrasse par une baie vitrée coulissante à trois vantaux à châssis aluminium double vitrage.

Sol et plinthes carrelés.

Murs crépis peints.

Plafond à un versant d'eau composé de panneaux en plexiglas maintenu par des poutres en aluminium.

La pièce est délimitée au Sud par un mur de clôture crépi, à l'Ouest par le mur de façade de la maison, au Nord par la buanderie et à l'Est par un muret crépi surmonté d'une baie à trois coulissantes et d'une baie vitrée fixe à double vitrage à châssis en aluminium.

Contre le mur Sud est fixé :

- Un meuble haut en bois composé d'un placard à une porte, d'un placard à deux portes et un caisson à deux niveaux.
- Un meuble bas en bois composé de trois placards à une porte et de six tiroirs au-dessus duquel est posé un plan de travail en mélaminé stratifié.

BUANDERIE

On y accède uniquement depuis la véranda par une porte en bois à panneau.

Sol carrelé.

Murs crépis.

Plafond à un versant d'eau peint.

Le mur Nord est occupé par un placard à deux portes coulissantes avec étagères.

Un point d'eau avec évacuation pour lave-linge.

Un fenestron à châssis bois simple vitrage à verre dépoli doublé d'une grille ouvre à l'Est sur le jardin.

TERRASSE

On y accède depuis la véranda par la baie coulissante à trois vantaux.

Elle longe le côté Sud-Ouest de la véranda.

Le sol de la terrasse est recouvert d'une ossature en bois.

La terrasse est délimitée au Sud par un mur de clôture crépi, à l'Est et au Nord par des gardes corps en bois.

JARDIN

On y accède depuis la terrasse en descendant deux marches en bois.

Le jardin est délimité au Sud par un mur de clôture crépi et au Nord par un muret de clôture crépi surmonté d'un grillage doublé de panneau en bois de type claustra.

En partie centrale se trouve une allée bétonnée permettant d'accéder à une dépendance.

Cette allée est entourée d'un potager et d'un jardin arboré et fleuri.

DEPENDANCE

Elle occupe tout la longueur Est du jardin.

Il s'agit d'un ancien abri de jardin édifié de plain-pied qui a été réaménagé entièrement.

La dépendance, qui est longée par une allée bétonnée, se compose de deux chambres, d'un local technique et d'une salle d'eau/wc.

Le mur de façade Ouest est crépi et ses appuis de fenêtre sont en béton.

La dépendance est couverte par une toiture en tuiles plates à un versant d'eau longé par une gouttière en pvc à son extrémité Ouest.

HALL D'ENTREE

On y accède depuis le jardin par une porte d'entrée en bois à panneaux avec oculus en verre dépoli.

Il dessert les deux chambres et la salle d'eau.

Sol et plinthes carrelés.

Murs crépis peints.

Plafond à une pente recouvert de toile de verre.

Une ouverture fermée par six rangées de pavé de verre.

Un interphone.

LOCAL TECHNIQUE

On y accède depuis le hall par une porte en bois à deux vantaux.

Il s'agit d'une pièce aveugle.

Sol carrelé.

Murs crépis peints.
Plafond pour partie crépi et pour partie en placoplâtre brut.
Une pompe électrique pour forage et un cumulus électrique de 100 litres.

CHAMBRE SUD

On y accède depuis le hall par une porte en bois à panneaux.
Sol et plinthes carrelés.
Murs crépis peints.
Plafond recouvert de toile de verre avec une poutre en bois apparente.
Un placard mural faisant office de penderie sans porte.
Une fenêtre à châssis bois simple virage à deux vantaux fermés par des volets en bois ouvre à l'Ouest sur le jardin.
Un convecteur électrique.

CHAMBRE NORD

On y accède depuis le hall par une porte en bois à panneaux.
Sol et plinthes carrelés.
Murs crépis peints.
Plafond recouvert de toile de verre avec une poutre en bois apparente.
Un convecteur électrique.
Une fenêtre à châssis bois double vitrage à deux vantaux fermée par des volets pliables métalliques ouvre à l'Ouest sur le jardin.
Une porte à châssis bois condamnée ouvrirait sur la salle d'eau/WC.

SALLE D'EAU/WC

On y accède depuis le hall par une porte en bois à panneaux.
Il s'agit d'une pièce aveugle.
Sol carrelé.
Murs recouverts de lambris en pvc avec deux miroirs collés.
Plafond peint à une pente.
Un sèche serviette électrique.
Un siège wc suspendu.
Une cabine de douches préfabriquée munie de parois vitrées dont deux coulissantes, d'un bac en résine, d'une douchette et de nombreux jets.
Une ventilation mécanique contrôlée.
Un meuble suspendu en mélaminé stratifié composé d'une vasque en faïence et de deux tiroirs.
Un miroir avec tablette en verre.

REMARQUES GENERALES

Les deux appartements, la dépendance et le jardin sont bien entretenus.

L'appartement de l'étage est inoccupé tandis que celui du rez-de-chaussée est habité par
XXX

A 16 heures, mes descriptions étant terminées, je me retire ensuite.

Des photographies ont été prises par mes soins et sont annexées au présent.

De tout quoi j'ai dressé le présent Procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.



PROCES-VERBAL de SIGNIFICATION

Numéro de l'acte : 100168 14



POUR : XXX

Nous avons donc dressé le présent **PROCES-VERBAL DE DESCRIPTIF IMMOBILIER.**

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

POUR : XXX

Nous avons donc dressé le présent **PROCES-VERBAL DE DESCRIPTIF IMMOBILIER.**

Coût définitif de l'acte
Art A. 444-48 Transp. 7.67
Art R444-3 Emolument 220.94
Art 444-18 Emol. vacation 150.00
T.V.A. 20.00 € 75.72
Taxe forf. Art. 302 CGI 13.04
Total T.T.C. Euros 467.37

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Le présent acte comporte 11 feuilles.

Coût définitif : 467.37 €

Majoration ou vacation complémentaire éventuelle : début des opérations à 14 heures et fin des opérations à 16 heures.

Visées par nous, conformément à la loi, les mentions ci-dessus relatives à la signification.

Ph. TARBOURIECH

Y. SIBUT-BOURDE







COURETTE





APPARTEMENT DE L'ETAGE

VERANDA



SCB
BOURN-

COULOIR



CUISINE



CABINET DE TOILETTE



SEJOUR





SALLE D'EAU





CHAMBRE SUD-EST



DEBARRAS



CHAMBRE EST





APPARTEMENT DU REZ-DE-CHAUSSEE

COULOIR



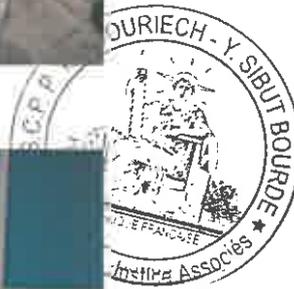


GARAGE





SALLE D'EAU/WC





CHAMBRE NORD-EST



CUISINE



SEJOUR



CHAMBRE SUD-OUEST



VERANDA





BUANDERIE



TERRASSE



JARDIN





DEPENDANCE



HALL



LOCAL TECHNIQUE



CHAMBRE SUD



CHAMBRE NORD





